

mazars

Le Premium
131 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Deloitte.

Immeuble Higashi
106, cours Charlemagne
69002 LYON

BOIRON

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 27 mai 2021 – Résolution n°20

BOIRON

Société Anonyme
Lyon 967 504 697

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 27 mai 2021 – Résolution n°20

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-quatre mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes

Mazars

Villeurbanne, le 6 mai 2021



Nicolas Dusson



Séverine Hervet

Deloitte et Associés

Lyon, le 6 mai 2021



Vanessa Girardet